

Tribunes publiées dans le Journal n°208

BRIGITTE LEMARCHAND

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Depuis le 21 juin, l'été bat son plein au Blanc-Mesnil. Le coup d'envoi de la saison estivale a été marqué par la Fête de la musique, avec un concert sur le parvis de l'Espace Culturel Musique et Danse.

Les festivités se poursuivront dès le 6 juillet, avec le grand retour de Beach Mesnil, qui se tiendra au parc Anne-de-Kiev jusqu'au 28 juillet.

Mis en place en 2014 par Thierry Meignen, Beach Mesnil est la plus grande plage éphémère et gratuite du département – une animation sans précédent.

L'an dernier, les émeutes avaient conduit à l'annulation de l'événement pour des raisons de sécurité (les forces de l'ordre mobilisées par les incidents ne pouvant pas sécuriser la manifestation) et de financement (plus d'un demi-million de dépenses imprévues pour procéder aux réparations).

Cependant, ayant à cœur de faire de Beach Mesnil un axe majeur de notre politique sociale, nous avons souhaité en faire un rendez-vous incontournable des Blanc-Mesnilois. C'est pourquoi cette dixième édition s'annonce cette année mémorable, avec une thématique spéciale JOP ! Activités sportives, stands de restauration, jeux d'échecs, piscine ou encore animations musicales, il y en aura pour tous les goûts !

Avec Beach-Mesnil, mais également avec nos séjours « enfance » ou « jeunesse » aux tarifs abordables (la Ville prenant en charge de 50 à 85 % du coût réel des voyages), nous souhaitons que chaque Blanc-Mesnilois, quel que soit son milieu, puisse profiter d'activités estivales conviviales et festives.

Nous vous attendons d'ailleurs nombreux à nos deux cinés plein air, le 20 juillet au Parc Anne de Kiev, avec le film Astérix aux Jeux olympiques, et le 31 août au stade Paul-Éluard, avec le film Super Mario ! Très bel été à tous !

DIDIER MIGNOT

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

Jouant sur les mots, la municipalité annonce un « nouveau » centre de santé. Ce n'est certes pas faux puisque le centre municipal de santé (CMS) Fernand Lamaze va déménager dans des locaux neufs, mais le terme de « nouveau » peut aussi laisser entendre à l'ensemble de la population de la ville que ce CMS n'existait pas avant. Ce qui est faux. Nous saluons néanmoins la réalisation de ces travaux profitables aux personnels et aux usagers. Une communication habile donc, tout comme pour la « nouvelle » école Deroche qui n'est autre que le remplacement des écoles Langevin et JB Clément, le « nouveau » conservatoire qui existait déjà...etc.

Concernant les politiques publiques de santé, il y a bien longtemps que notre ville est à la pointe de ce qui peut se faire à l'échelle d'une ville. Avec 2 CMS, depuis près de 80 ans, les Blanc-Mesnilois peuvent accéder à des soins de qualité dans des conditions abordables.

Ces choix, nous les devons aussi à la création de la Sécurité Sociale, au développement d'un système de santé publique parmi les plus performant au monde et qui aujourd'hui, d'année en année, est détruit à petits feux par les politiques libérales qui font de la santé une marchandise. Casse de l'hôpital public, déremboursement des médicaments...

A la veille d'importantes échéances, il est utile de ne pas effacer le passé et de se souvenir des responsables de ces politiques nationales qui font mine, localement, d'oublier leurs votes au Parlement et dans quel camp ils se trouvent.

Contact : bmavenir@gmail.com